

N° interne : 5654

Conseil du **lundi 29 mars 2004 à 18 h 00**

N° définitif : 2004-1762

ANNEXES

Bilan de la concertation - Secteur centre des Maisons Neuves à Villeurbanne

Pétitionnaire	Date	Résumé des observations consignées aux registres d'enquête publique de la ZAC	Résumé des observations consignées aux registres d'enquête publique de la révision simplifiée du POS
Madame Neyret domiciliée 39 rue Richelieu	27 mars 2003	S'oppose au débouché d'une voie nouvelle sur la rue Frédéric Mistral au droit du groupe immobilier 39 rue Richelieu	
Copropriétaires et résidents de l'immeuble 17 rue Jean Jaurès	28 avril 2003	Pétition de 15 résidents souhaitant le maintien des jardins familiaux privatifs et de la maison individuelle située au nord de leur copropriété. Ils préconisent une voie de desserte de sens unique Nord-Sud de l'avenue Saint Exupéry à Jean Jaurès et une urbanisation de type UP , soit de type pavillonnaire.	
Monsieur Galant 12 rue Rhonat	2 avril 2003	Demande une desserte nord-sud afin d'éviter de surcharger Frédéric Mistral et un renforcement des équipements publics. Demande une réflexion sur les espaces jeunes et le quota de logements sociaux à réaliser par rapport à l'existant à proximité	
Habitants du 39 rue Richelieu et du 1 bis et 1 ter rue Frédéric Mistral		Pétition identique aux copropriétaires du 17 rue Jean Jaurès : opposition formelle du débouché de la voie à hauteur de 39 rue Richelieu. Nombre de signataires : 80 à 85 personnes décompte imprécis de par la forme des signatures	
Président du syndicat des copropriétaires du Ferrandière		s'oppose au débouché d'une voie nouvelle sur Frédéric Mistral à proximité du carrefour Mistral, Richelieu, Sangnier au titre d'une aggravation des nuisances du secteur et d'un shunt potentiel du carrefour des Maisons Neuves	
Association Cadre de vie et patrimoine	23 juin 2003 octobre 2003	 Demande un complément d'information sur le respect des objectifs déclinés par le Grand Lyon pour l'aménagement de la zone. Elle souhaite un développement du secteur à dominante résidentielle et que la	Sollicite un passage piétonnier et piste cyclable par l'avenue Saint Exupéry en l'absence de passage automobile. Ni passage, ni servitude sur Frédéric Mistral Renforcement de la centralité du quartier des Maisons Neuves et de sa dynamique commerciale Développer un secteur à dominante résidentielle en réalisant des maisons de ville avec un maximum de R+3 S'interroge sur le programme d'équipements publics nécessaires au cadre de vie de ce nouveau quartier

	8 décembre 2003	zone ne soit pas structurée par des voies débouchant sur Frédéric Mistral. Elle demande que l'on maintienne la qualité paysagère en reprenant les études menées par l'agence d'urbanisme pour la modification du POS 2002 et concernant notamment la continuité du Parc Florian	
	8 janvier 2004	demande un retour au projet inscrit au POS 2001 et retenu par monsieur le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique POS Elle condamne l'ouverture sur l'avenue Saint Exupéry et le principe d'allées piétonnes, source de nuisance. Elle demande plus d'espaces verts et moins d'urbanisation	Idem
	9 janvier 2004	l'association estime que les documents graphiques présentés sont insuffisamment précis pour considérer qu'il y a eu une concertation préalable à la création de la ZAC. Elle s'interroge sur les futurs droits des sols de la zone et de la vocation des espaces. Elle réclame pouvoir consulter tous les documents et comptes rendus des bureaux d'étude nécessaires à la faisabilité de l'opération et notamment l'étude d'impact.	idem
	9 janvier 2004	elle dépose une pétition de 155 résidents et usagers opposés au débouché de la voie nouvelle sur l'avenue Saint Exupéry entre les deux immeubles HLM situés au 36 et 38 avenue Saint Exupéry.	
Madame Jacobzone rue Frédéric mistral	17 octobre 2003	S'interroge sur la procédure utilisée et pense qu'elle est inadaptée pour ce projet de ZAC	
	8 décembre 2003	Elle estime que les comptes-rendus des réunions du groupe ressource ne reflètent pas rigoureusement les débats et les conclusions prises. Elle en conteste même certaines conclusions.	Idem
	8 décembre 2003	s'interroge sur l'abandon du projet inscrit au POS 2001 et de l'impact du débouché de voirie sur Saint Exupéry par rapport au marché et aux logements sociaux	
Une habitante du quartier	9 janvier 2004		S'interroge sur le renforcement des équipements scolaires et crèches du quartier qu'elle estime saturés

